



BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX



La BRI

*Au service de la stabilité
monétaire et financière*

Fondée le 17 mai 1930, la BRI est la plus ancienne institution financière internationale. Sise à Bâle, en Suisse, elle possède deux bureaux de représentation, l'un, à Hong-Kong RAS, l'autre, à Mexico. La Banque emploie 633 agents de 61 nationalités différentes.



La Banque des Règlements Internationaux (BRI) assiste les banques centrales dans leurs efforts en faveur de la stabilité monétaire et financière, favorise la coopération internationale dans ce domaine et fait office de banque des banques centrales.

Pour s'acquitter de ces missions, elle assume plusieurs fonctions. Elle est ainsi :

- un lieu propice aux échanges de vues et à la collaboration entre banques centrales et autorités chargées de veiller à la stabilité financière ;
- un centre de recherche sur les questions stratégiques auxquelles banques centrales et autorités de contrôle sont confrontées ;
- une contrepartie d'excellente qualité pour les banques centrales dans leurs transactions financières ;
- agent ou mandataire (*trustee*) pour les opérations financières internationales.

La BRI compte **60 banques centrales membres**, qui représentent quelque 95 % du PIB mondial. Il s'agit des banques centrales ou autorités monétaires des pays ou territoires suivants : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Corée, Croatie, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hong-Kong RAS, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Macédoine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie, plus la Banque centrale européenne.

La BRI se compose de **trois grands départements**. Deux départements sont chargés des deux activités principales de la BRI : l'analyse des politiques économiques et la prestation de services bancaires. Le dernier œuvre au bon fonctionnement des services internes :

- le **Département monétaire et économique**, qui entreprend des travaux de recherche et d'analyse sur des questions et des concepts en rapport avec l'orientation des politiques de banque centrale. Il fournit, par ailleurs, un appui aux comités hébergés par la BRI et organise des réunions entre hauts responsables, notamment de banque centrale, chargés de veiller à la stabilité financière. En outre, il collecte, analyse et diffuse des statistiques sur le système financier international.
- le **Département bancaire**, qui propose aux banques centrales toute une gamme de services financiers aux fins de la gestion de leurs réserves de change et avoirs en or, et gère les fonds propres de la Banque.
- le **Secrétariat général**, qui regroupe tous les services d'appui essentiels au bon fonctionnement de l'organisation, en particulier, ressources humaines, sécurité, comptabilité, communication et informatique.

Ces trois départements peuvent également compter sur les unités Service juridique, Gestion des risques, Audit interne et Conformité.

Coopération monétaire et financière

La BRI favorise la coopération internationale entre autorités monétaires et autorités de surveillance du secteur financier, d'une part, dans le cadre des réunions qu'elle organise à l'intention des responsables de ces instances et, d'autre part, dans le cadre du Processus de Bâle, en accueillant en son siège des groupements internationaux chargés de veiller à la stabilité financière mondiale, facilitant ainsi leur collaboration.

Réunions

Lors des réunions bimestrielles, qui se tiennent en général à Bâle, les gouverneurs et autres hauts responsables de banques centrales membres de la BRI examinent les évolutions récentes et les perspectives de l'économie mondiale et des marchés financiers. Ils échangent également leurs points de vue et expériences sur des sujets d'actualité intéressant les banques centrales. En outre, la Banque accueille d'autres consultations régulières auxquelles participent des représentants des secteurs public et privé, ainsi que du monde universitaire.

Ces réunions concourent essentiellement à mieux faire comprendre aux participants les évolutions, enjeux et politiques concernant divers pays ou marchés.

Processus de Bâle, comités et secrétariats

C'est dans le cadre du Processus de Bâle que la BRI promeut la coopération internationale entre les autorités monétaires et les responsables du contrôle financier. En offrant un forum de discussion entre banques centrales et autres autorités financières, et en hébergeant et soutenant divers groupes internationaux, la BRI contribue ainsi de manière déterminante au renforcement de la stabilité et de la résilience du système financier mondial.

Les comités hébergés par la BRI, dont le programme de travail est encadré par divers ensembles de banques centrales et d'autorités de contrôle, sont :

- le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire,
- le Comité sur le système financier mondial,
- le Comité sur les paiements et les infrastructures de marché,
- le Comité des marchés,
- le Groupe sur la gouvernance des banques centrales,
- le Comité Irving Fisher sur les statistiques de banque centrale.

Les associations hébergées par la BRI sont les suivantes :

- le Conseil de stabilité financière,
- l'Association internationale de protection des dépôts,

- l'Association internationale des contrôleurs d'assurance.

En outre, l'Institut pour la stabilité financière facilite la diffusion des travaux des régulateurs internationaux aux banques centrales et aux organismes de surveillance et de réglementation du secteur financier.

Analyse économique, recherche et statistiques

La BRI réalise des travaux approfondis d'analyse et de recherche économiques sur les questions de stabilité monétaire et financière. Ces activités sont menées par le Département monétaire et économique. De plus, elle compile et diffuse des statistiques internationales sur les établissements et les marchés financiers. Par ses analyses économiques, ses travaux de recherche et ses statistiques, la Banque s'emploie à répondre aux besoins des autorités monétaires et prudentielles en matière de stratégies et de données.

La stabilité monétaire et financière est une condition préalable à une croissance soutenue et à la prospérité. Cette stabilité relevant de l'intérêt général, la BRI met gratuitement à disposition du public une partie de ses travaux, notamment :

- ses analyses en matière de stabilité monétaire et financière ;
- ses statistiques bancaires et financières internationales.

La majorité des travaux d'analyse et de recherche de la BRI paraissent sur le site web de la Banque (www.bis.org) ainsi que dans le *Rapport annuel*, le *Rapport trimestriel* et les séries *BIS Papers* et *BIS Working Papers*.

Banque des banques centrales

Le Département bancaire de la BRI propose une gamme étendue de services financiers afin d'aider les banques centrales et autres autorités monétaires dans la gestion de leurs réserves et de favoriser la coopération internationale dans ce domaine. Quelque 140 institutions nationales, auxquelles s'ajoutent plusieurs organisations internationales, ont recours à ces services. Au 31 mars 2017, le total de leurs dépôts en monnaies s'établissait à DTS 194 milliards.

Deux salles de marché interconnectées assurent les services financiers de la Banque : l'une au siège, à Bâle, l'autre au Bureau de représentation pour l'Asie et le Pacifique, à Hong-Kong RAS.

La BRI n'entretient pas de relations bancaires avec les particuliers et les entreprises. Il est, par ailleurs, interdit à la Banque de consentir des avances aux gouvernements et d'ouvrir des comptes courants en leur nom.

Siège

Centralbahnplatz 2 et Aeschenplatz 1
CH-4002, Bâle (Suisse)
Tél. : +41 61 280 8080
Fax : +41 61 280 9100

Bureau de représentation pour l'Asie et le Pacifique

78^e étage, Two International Finance Centre
8 Finance Street, Central
Région administrative spéciale de Hong-Kong
République populaire de Chine
Tél. : +852 2982 7100
Fax : +852 2982 7123

Bureau de représentation pour les Amériques

Torre Chapultepec
Rubén Darío 281 - 17^e étage
Col. Bosque de Chapultepec
Del. Miguel Hidalgo
11580 Mexico, D.F.
Mexique
Tél. : +52 55 91380290
Fax : +52 55 91380299

www.bis.org
email@bis.org